Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 029-242900793-20260629-DEL161-DE

Communauté Lesneven Côte des Légendes
Kumuniezh Lesneven Aod ar Mojennoù

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DELIBERATION N° 2026-CC-129

Séance du 29 juin 2026

Membres en exercice : 42
- Présents : 38
- Votants : 42
- **Quorum atteint**

Date d'affichage de la convocation : 23 juin 2026

Le 29 juin 2026 à 18 h 30, le conseil communautaire – dûment convoqué le 23 juin 2026 – s'est réuni en session ordinaire Salle Argoat - Hôtel communautaire, sous la présidence de Claudie BALCON, Présidente.

MEMBRES PRÉSENTS :
M. Pierre ABAUTRET, M. Pierre ABJEAN, Mme Claudie BALCON, M. Louis BEAUGENDRE, M. Franck BERTHOULOUX, Mme Anne BERTIN, M. Christophe BOIVIN, M. Jean-Louis BONDU, M. Julien BOUCHARÉ, M. Christophe BÈLE, Mme Odette CASTEL, Mme Claire CHAPALAIN, M. Pascal CORNIC, Mme Nathalie CORRE, M. Xavier FRANQUES, M. Eric GUEZENOC, M. Pierre GUIZIOU, M. Yves ILIOU, M. Pascal KERBOUL, Mme Marylène LAGADEC, M. Didier LAMARRE-DEGOUTHO, M. Jean-Noël LE MENN, Mme Emmanuelle LE ROUX, M. Stéphane LE VOURCH, M. Patrice LELOUP, Mme Aurélie MARTIN, M. Philippe MASQUELIER, M. Gérard MITCHOVITCH, Mme Anne-Cécile NICOLAS, Mme Caroline OLLIVIER, M. René PAUGAM, M. Xavier PENNORS, M. Raphaël RAPIN, M. Jean-Yves ROUDAUT, Mme Sandra ROUDAUT, M. Philippe SERVEL, M. Bernard SIMON, M. Yann TOUDIC

MEMBRES REPRÉSENTÉS PAR POUVOIR :
Mme Stéphanie GUEGUEN donne procuration à Mme Anne BERTIN, M. Nicolas KERMARREC donne procuration à Mme Claudie BALCON, Mme Sandrine MAYOL donne procuration à Mme Anne-Cécile NICOLAS, Mme Monique WALLET donne procuration à Mme Claire CHAPALAIN

MEMBRES ABSENTS :

Secrétaire de séance : Raphaël RAPIN

GEMA : accord de territoire Bassin Versant Quillimadec

1. Contexte

Le contrat territorial 2022/2024, prolongé en 2025, pour les bassins-versants du Quillimadec – Alanan a touché à sa fin en 2025. Le contenu d'un nouveau contrat, appelé "Accord de Territoire", a été échangé avec les partenaires financiers. Il devait initialement intégrer une nouveauté, le petit cycle de l'eau, dans le plan d'action tel que présenté au conseil communautaire du 17 décembre 2025. Celui-ci a finalement été retiré à la demande de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne.

Le contrat associe la CLCL, l'AELB, l'Etat, le Conseil régional de Bretagne et le Conseil départemental du Finistère.

Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 029-242900793-20260629-DEL161-DE

2. Contenu du programme d'action

Il comprend les axes d'actions présentés ci-après :

ACCORD DE TERRITOIRE	THEMATIQUE	MAITRE D'OUVRAGE	FINANCEURS	THEME
ACCORD DE TERRITOIRE QUILLIMADEC - ALANAN	PLAN DE LUTTE ALGUES VERTES (PLAV)	CLCL	AELB + Région + Etat	• Coordination générale • Pilotage du ramassage des algues vertes • Animation des accompagnements individuels • Animation du dispositif ETAP'N (ciblage légumier) • Animation du dispositif des chantiers collectifs (financement état/AELB des prestations) • Pilotage des actions collectives (cf. marché actions collectives agricoles) • Suivi administratif et financier de PSE algues vertes 2023/2027 • Suivi qualité de l'eau enjeu nitrates – complémentaire • Suivi des aménagements ZSCE • Animation agricole suite à l'étude Transcender
		Chambre d'agriculture	CRB + CD29	• Animation des actions foncières (accompagner les exploitations du territoire dans les échanges fonciers)
	POLLUTION BACTERIOLOGIQUE	CLCL	AELB + CD29 + Région	• Finaliser les rencontres « boîte à outils » - enjeu bactériologique • Mettre en place le suivi des plans d'action suite aux diagnostics siège d'exploitation • Suivi qualité de l'eau enjeu bactériologique • Piloter les révisions profil de baignade
	AIRE ALIMENTATION CAPTAGE	CLCL	AELB + Région	• Animation des dispositifs financiers (2026 = construction du PSE, puis suivi administratif et financier à mettre en place)

3. Plan de financement

Le plan de financement du programme d'actions 2026/2028 sous maîtrise d'ouvrage de la CLCL sur le bassin versant du Quillimadec - Alanan s'élève à 638 856€ et est réparti comme suit :

Données financières prévisionnelles de l'accord			
Coût prévisionnel global :			638 856 €
Coût retenu par l'AELB :			599 856 €
Plan de financement *(taux moyen de participation par rapport au coût prévisionnel global)*	Agence de l'eau :	56 %	335 914 €
	Porteur(s) de l'accord : CLCL	22 %	131 968 €
	Co-financeurs :		
	Co-financeur Région Bretagne :	22 %	133 771 €
	Autres maîtres d'ouvrage (mentionnés à titre indicatif dans l'annexe 2) : CAB	0.3 %	7 800 €

Les aides publiques de l'agence de l'eau Loire – Bretagne, du Conseil régional de Bretagne et du Conseil départemental sont sollicitées.

Vu les avis favorables de la commission algues vertes du 27/11/2025 et de la commission environnement du 03/12/2025,

Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 029-242900793-20260629-DEL161-DE

Il est proposé au conseil communautaire de :

- **valider le contenu du programme d'action de l'accord de territoire 2026/2028 du bassin versant du Quillimadec-Alanan,**
- **autoriser la présidente, ou son représentant, à signer l'accord de territoire 2026/2028 du bassin versant du Quillimadec-Alanan.**

Décision : Approuvé à l'unanimité

Votants	42	
Pour	42	M. Pierre ABAUTRET, M. Pierre ABJEAN, Mme Claudie BALCON, M. Louis BEAUGENDRE, M. Franck BERTHOULOUX, Mme Anne BERTIN, M. Christophe BOIVIN, M. Jean-Louis BONDU, M. Julien BOUCHARÉ, M. Christophe BÈLE, Mme Odette CASTEL, Mme Claire CHAPALAIN, M. Pascal CORNIC, Mme Nathalie CORRE, M. Xavier FRANQUES, Mme Stéphanie GUEGUEN, M. Eric GUEZENOC, M. Pierre GUIZIOU, M. Yves ILIOU, M. Pascal KERBOUL, M. Nicolas KERMARREC, Mme Marylène LAGADEC, M. Didier LAMARRE-DEGOUTHO, M. Jean-Noël LE MENN, Mme Emmanuelle LE ROUX, M. Stéphane LE VOURCH, M. Patrice LELOUP, Mme Aurélie MARTIN, M. Philippe MASQUELIER, Mme Sandrine MAYOL, M. Gérard MITCHOVITCH, Mme Anne-Cécile NICOLAS, Mme Caroline OLLIVIER, M. René PAUGAM, M. Xavier PENNORS, M. Raphaël RAPIN, M. Jean-Yves ROUDAUT, Mme Sandra ROUDAUT, M. Philippe SERVEL, M. Bernard SIMON, M. Yann TOUDIC, Mme Monique WALLET
Contre		
Abstention		
NPPV		

Pour extrait conforme,
La Présidente

